

**Mise en garde**

Avant de remplir votre demande d'inscription, assurez-vous d'avoir en main tous les renseignements et documents requis.

Renseignements et documents requis	Explication
Facture d'achat de mazout (huile) ou d'un autre combustible fossile admissible	<p>Joindre à votre demande une copie électronique (PDF ou image) ou une copie papier de la facture de combustible utilisé par le système de chauffage ou le chauffe-eau.</p> <p>La facture doit correspondre au dernier achat de combustible effectué. Les renseignements suivants doivent y figurer :</p> <ul style="list-style-type: none">• nom;• adresse de l'habitation;• date d'achat;• quantité de combustible acheté. <p>Permet d'évaluer la quantité de combustible utilisée pour le chauffage de l'habitation.</p>
Facture d'électricité	<p>Joindre à votre demande une copie électronique (PDF ou image) ou une copie papier de la facture d'électricité de l'habitation.</p> <p>La facture d'électricité doit être la plus récente. Elle doit inclure toutes les pages et en particulier le tableau des consommations antérieures. Exemple d'Hydro-Québec.</p> <p>Permet de confirmer que l'électricité n'est pas utilisée comme source d'énergie principale pour le chauffage de l'habitation. Les systèmes biénergie à tarif DT ne sont pas admissibles.</p>

Ce formulaire vous permet d'envoyer une demande d'inscription à Chauffez vert par courriel ou par la poste, à l'adresse indiquée à la fin du document. Si vous préférez, vous pouvez utiliser le formulaire en ligne accessible à l'adresse www.chauffezvert.gouv.qc.ca.

Chauffez vert - Demande d'inscription

Vous devez remplir ce formulaire **avant** de commencer les travaux de remplacement de votre système de chauffage ou de votre chauffe-eau.

* Indique un champ obligatoire

Renseignements sur le propriétaire de l'habitation

* Titre : Madame Monsieur

* Nom :

* Prénom :

* Adresse de correspondance :

* Ville :

* Code postal :

* Province :

Adresse de courriel :

* Téléphone principal :

Téléphone bureau :

Poste :

Autre téléphone :

Renseignements sur l'habitation où auront lieu les travaux

L'adresse de l'habitation est identique à l'adresse de correspondance.

* Adresse de l'habitation :

* Ville :

* Code postal :

Région administrative :

Abitibi-Témiscamingue

Côte-Nord

Laval

Outaouais

Bas-Saint-Laurent

Estrie

Mauricie

Saguenay-Lac-Saint-Jean

Capitale-Nationale

Gaspésie-Îles de-la-Madeleine

Montréal

Centre-du-Québec

Lanaudière

Montréal

Chaudière-Appalaches

Laurentides

Nord-du-Québec

Chauffez vert - Demande d'inscription

* Type d'habitation :

Individuelle	En rangée	Duplex	Immeuble de 4 à 20 logements
Jumelée	Mobile	Triplex	

* Année de construction de l'habitation :

Avant 1946	1978-1983	2001-2005
1946 - 1960	1984-1995	2006 à aujourd'hui
1961-1977	1996-2000	

Renseignements sur les systèmes à combustible fossile admissibles

Les travaux admissibles à Chauffez vert doivent porter sur le retrait d'un ou de plusieurs systèmes de chauffage au mazout (huile) ou à un autre combustible fossile admissible et leur remplacement par l'installation de nouveaux équipements utilisant l'électricité ou une autre source d'énergie renouvelable.

A – Système de chauffage principal de l'habitation

* Je souhaite remplacer le système de chauffage principal de l'habitation, actuellement à combustible, par un système de chauffage électrique ou par un autre système alimenté par une source d'énergie renouvelable.

Oui Non

Si oui, indiquez :

- le combustible utilisé par le système : Mazout (huile) Autre combustible fossile admissible
- le nombre de logements admissibles et visés par le retrait du système :

B– Chauffe-eau de l'habitation

Le chauffe-eau de mon habitation est actuellement à combustible et je souhaite le remplacer par un chauffe-eau électrique ou par un autre chauffe-eau alimenté par une source d'énergie renouvelable.

Oui Non

Si oui, indiquez :

- le combustible utilisé par le système : Mazout (huile) Autre combustible fossile admissible
- le nombre de logements admissibles et visés par le retrait du système :

Pièces justificatives

Vous devez joindre deux pièces justificatives à votre demande d'inscription.

- **Facture de combustible** : une copie complète de votre dernière facture de combustible (mazout ou autre combustible fossile admissible).
- **Facture d'électricité** : une copie complète de votre dernière facture d'électricité d'Hydro-Québec. Assurez-vous que le tableau des consommations antérieures apparaît bien dans la copie.

Consentement

* Je consens à transmettre à Transition énergétique Québec (TEQ) mes renseignements personnels inscrits dans le présent formulaire pour le traitement de ma demande d'inscription à Chauffez vert.

Oui Non

Vous pouvez acheminer votre demande et les pièces justificatives soit par courriel à l'adresse : chauffezvert@teq.gouv.qc.ca ou par la poste à l'adresse suivante :

Chauffez vert
Transition énergétique Québec
5700, 4^e Avenue Ouest, B-406
Québec (Québec) G1H 6R1

Après analyse de votre demande et des documents transmis, TEQ communiquera avec vous par téléphone ou par courriel dans un délai de 5 à 10 jours ouvrables afin de vous confirmer votre admissibilité à Chauffez vert.

Après avoir soumis votre demande d'inscription, il vous est fortement recommandé d'attendre la confirmation de votre admissibilité avant de commencer vos travaux. En choisissant de les commencer avant d'obtenir la confirmation de votre admissibilité, vous reconnaissez et assumez les risques ou les inconvénients pouvant découler du refus de votre inscription à ce programme.

TEQ se réserve le droit de communiquer avec vous et de vous demander d'autres pièces justificatives nécessaires au traitement de votre demande et ce, jusqu'à 12 mois après réception de votre demande d'aide financière.

Pour toute question sur Chauffez vert, veuillez consulter le site Internet à l'adresse suivante : www.chauffezvert.gouv.qc.ca ou communiquer avec le service à la clientèle au 1 866 266-0008.